

PROPOSITION DE DIVIDENDE 2007

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 10 mars a établi l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 avril prochain à 11 heures.

Le Conseil a proposé de porter le dividende ordinaire à 1,26 € brut par action émise (A et B) et 3,05 € brut au titre de dividende privilégié par action B.

Le dividende, s'il est approuvé par l'assemblée, sera mis en paiement le 21 avril 2008 au travers des banques ING et Degroof.

A propos de Banimmo

Banimmo, foncière de repositionnement et de redéveloppement, acquiert des immeubles présentant un haut potentiel de redéveloppement pour les revendre après transformation. La société, qui est active en Belgique, en France et au Luxembourg dans les secteurs bureaux, retail et semi-industriel, ainsi que dans les centres de conférences et d'exposition, est établie à Bruxelles.

Sa filiale, Banimmo France, couvre le marché français à partir de son siège de Paris. L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Jusqu'à présent, le groupe Banimmo a investi dans quelque 25 biens immobiliers représentant une valeur totale de plus de € 280 millions. La Belgique constitue le marché prédominant, avec près de 70% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente un peu plus de 20% du portefeuille de Banimmo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, 50% des parts de Banimmo sont détenues par le groupe Affine, en partenariat avec le management qui en détient 27%, le reste soit 23% étant entre les mains du public.

Contacts:

Christian Terlinden (02/ 710 53 42 – christian.terlinden@banimmob.be)